

Image not found or type unknown



Repartition d un bien immobilier

Par **manigand**, le **09/11/2018** à **20:14**

Bonjour,

Mon père est dcd en 08/1994. il a fait une donation entre époux.

A ce jour, ma mère, à 68 ans et vend la maison 190000€.

ils ont eu 4 enfants, a ce jour tous vivant.

Comment se partage le bien. sachant que 2 des enfants font don de leur part à ma mère.

Pour les impots et les frais des droits successorales comment va se passer?

Vous en remerciant cordialement.

VM